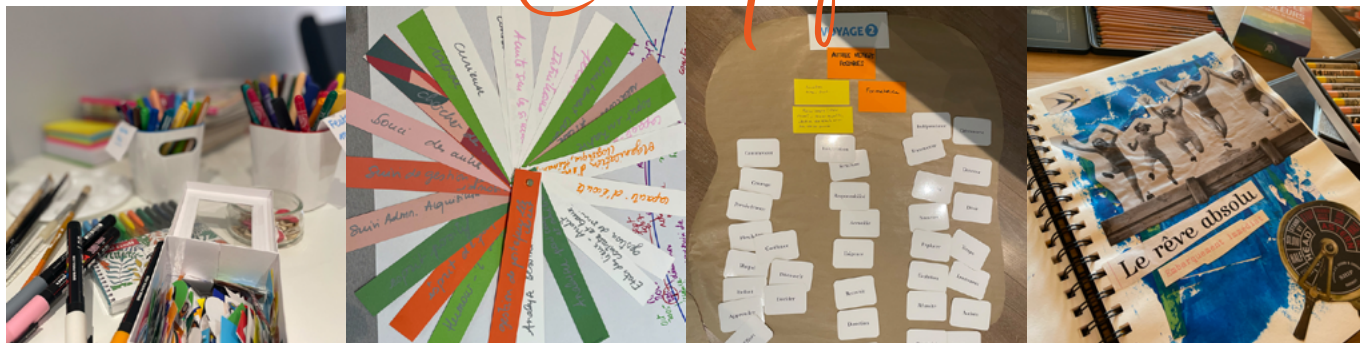


## BILAN DE COMPÉTENCES

### *Créatif*



### POUR QUI ?

- Si vous vous interrogez sur votre orientation professionnelle,
- Si vous êtes confronté à une décision importante et recherchez de la clarté,
- Si vous vous sentez désorienté, en quête de sens et de repères dans votre parcours professionnel,
- Si la concrétisation de votre projet vous semble difficile à atteindre,
- Si vous traversez une période professionnelle difficile et aspirez à surmonter les obstacles pour envisager l'avenir avec plus de sérénité.

### POURQUOI ?

- Explorer et mettre en lumière l'ensemble de vos expériences, connaissances et compétences qui constituent votre richesse,
- Identifier vos besoins, motivations et valeurs sous-jacentes à vos choix et actions,
- Vous aider à déterminer ce qui est significatif pour vous à l'heure actuelle,
- Développer un projet réaliste à partir des idées émergeant au cours de l'accompagnement.

### COMMENT ?

**En utilisant une pédagogie innovante qui combine des phases créatives et analytiques.**

Je vous propose ainsi de travailler alternativement lors de séances créatives, stimulant la production d'informations telles que les acquis de votre expérience de vie et l'exploration des possibilités,

Puis, des phases d'analyse et de réflexion approfondie.

Cette approche double enrichira votre réflexion, favorisant une meilleure connaissance de vous-même, l'établissement de liens et l'éclaircissement de vos choix, grâce à des perspectives variées.

Valérie Gaston Vertadier  
06 82 78 11 01  
vgaston@kimango.fr



**Bureau :**  
16 rue Calliet  
69001 Lyon  
**Siège social Kimangö**  
85, grande rue de la Croix-Rousse  
69004 Lyon

Enregistré sous le numéro 84692121469. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

SARL Be'Mangö au capital social de 5000.00 €  
N° RCS LYON 508400637  
Code NAF 7311Z - N° de TVA : FR16508400637

# BILAN DE COMPÉTENCES

## UN PARCOURS EN 3 ÉTAPES

### ÉTAPE PRÉLIMINAIRE

#### 1 UNE 1<sup>ÈRE</sup> RENCONTRE QUI A POUR OBJET DE :

- Confirmer la pertinence de cette démarche et votre engagement ;
- Définir et analyser la nature de vos besoins ;
- Vous informer sur les modalités de déroulement du bilan de compétences, ainsi que sur les méthodes et techniques utilisées.

### INVESTIGATION : EXPLORATION DU PARCOURS DE VIE

#### 2 ATELIERS

- Investigation des récits personnels et professionnels, des succès et des défis rencontrés, collecte d'informations sur les qualités, compétences, talents et valeurs.
- Évaluation des compétences professionnelles acquises par l'expérience : recensement des compétences, «ce que je suis en mesure d'accomplir».

#### 3 ENTRETIENS D'ANALYSE

- Utilisation de l'indicateur de personnalité MBTI®
- Analyse de la personnalité et des conditions personnelles de réussite : identification des traits de personnalité et des qualités, réflexion sur «qui je suis, comment je me perçois, comment je suis perçu(e), quels sont mes obstacles».
- **Synthèse intermédiaire** : récapitulation et approfondissements éventuels de tous les éléments collectés.

### ÉLABORATION DU OU DES PROJETS ET CONCLUSION

#### 4 ATELIERS

- Utilisation de l'Inventaire d'intérêts professionnels STRONG®.
- Exploration de ce qui me passionne, me motive et m'attire (mes aspirations, mes centres d'intérêt).
- Évaluation de l'alignement avec les valeurs. Identification des partenaires et des ressources.
- Exploration des possibilités d'évolution et élaboration de l'arbre de vie des projets.

#### 5 ENTRETIENS INDIVIDUELS

- Approfondissement des projets : leur cohérence avec le contexte professionnel et/ou le marché.
- Élaboration de projections réalistes et réalisables, et identification des moyens à mettre en œuvre : «ce que je vais entreprendre».
- Élaboration et présentation de la synthèse.

#### 6 BILAN À 6 MOIS

- Faire le point sur l'avancée du projet

#### EN OPTION : RESTITUTION À L'ENTREPRISE

##### En amont : entretien tripartite ou quadripartite

Attentes de l'entreprise au regard du souhait de changement du collaborateur.

##### En aval : entretien tripartite ou quadripartite

Partage des résultats du bilan.

# BILAN DE COMPÉTENCES

## LA DÉMARCHE

### UN RENDEZ-VOUS D'ANALYSE DE LA DEMANDE EST RÉALISÉ EN AMONT

**C'est un entretien gratuit d'une heure. Il permet de :**

- Définir les attentes et les objectifs spécifiques liés au contexte de la personne.
- Présenter le déroulement précis de la démarche de bilan.
- Répondre aux questions du bénéficiaire.
- Vérifier sa disponibilité à s'engager dans une démarche de bilan.

### EN PRATIQUE

J'accompagnons le bénéficiaire à prendre du recul, à analyser son parcours professionnel et personnel, identifier les compétences mises en œuvre, à identifier ses traits de personnalité, ses modes de fonctionnements, à élaborer et valider des projets professionnels réalistes et réalisables.

**Alternance d'ateliers de créativité et d'entretiens d'analyse et d'approfondissement :**

- Ateliers de créativité en présentiels de 2h30 ou 3h
- Entretiens en face à face de 2h (possibilité de distanciel)
- Temps global d'accompagnement : de 20h à 24h de face à face pédagogique
- Travail personnel évalué : 1h à 2h par séance
- Personnalisation : si le contexte du bénéficiaire ne permet pas de réaliser toutes les séances en présentiel, un aménagement sera possible pour réaliser les séances à distance
- Durée indicative du bilan de compétences : de 2 à 4 mois
- Délai d'accès : de 7 à 15 jours selon le mode de financement
- Le planning prévisionnel : les rendez-vous sont programmés toutes les 3 séances, en tenant compte de l'agenda du bénéficiaire. Les dates de démarrage et de fin sont convenues à l'inscription.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Kimangö adaptera les conditions d'accueil et la pédagogie à la situation du bénéficiaire dans la mesure de son possible.

### UNE DÉMARCHE INTERACTIVE

**Ateliers :** le bénéficiaire prépare les séances à partir de consignes transmises au préalable. En séance, je le guide dans la réalisation de séquences de travail visant à enrichir l'investigation : chemin de vie, pratiques narratives, photolangage, Journal Créatif®...

**Entretiens :** le bénéficiaire travaille individuellement sur des supports formalisés et structurés, envoyés par mail, et présente lors de chaque entretien le fruit de son travail. En séance nous en réalisons une analyse critique, les affinons ensemble et les validons.

### DÉONTOLOGIE

Nos entretiens, comme l'ensemble de la prestation de bilan, sont réalisés dans le respect du code de déontologie (respect du consentement, neutralité, confidentialité).

# BILAN DE COMPÉTENCES

## VOTRE ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

### CE QUE VOUS POUVEZ ATTENDRE DE VOTRE CONSULTANTE

#### Votre consultante va :

- Vous guider dans l'identification de vos objectifs et priorités à entreprendre.
- Vous assister dans la gestion de votre temps, dans l'organisation de vos actions et dans le choix des bases pour agir.
- Être un regard extérieur, vous aidant à prendre du recul et à prendre des décisions.
- Agir comme votre entraîneur personnel, votre conseiller tactique, et votre soutien moral.

### ET... CE QUE VOUS NE DEVRIEZ PAS ATTENDRE

#### Cependant, il est important de noter que votre consultante ne va pas :

- Prendre les décisions à votre place.
- Accomplir votre travail à votre place.
- Se comporter comme une encyclopédie vivante, possédant toutes les connaissances sur votre métier ou votre marché.

### CE QUE VOTRE CONSULTANTE ATTEND DE VOUS

#### En retour, votre consultante s'attend à ce que vous :

- Manifestiez la volonté d'aboutir, en fournissant l'énergie et l'activité nécessaires pour atteindre vos objectifs.
- Ayez confiance en vos compétences, en vos qualités, et en votre capacité à réussir.
- Ayez confiance en moi : soyez prêt à écouter les conseils (méthodologie, organisation...) et à m'exprimer vos pensées et vos sentiments.
- Fassez preuve de rigueur, de persévérance, d'autonomie et d'implication dans votre démarche.

### VOTRE CONSULTANTE : VALÉRIE GASTON

Diplômée de l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon, j'ai travaillé plusieurs années en agences de communication en tant que directrice artistique avant de choisir l'indépendance en 2008. Cette longue et riche expérience m'a amenée à intervenir auprès de clients d'une grande diversité de secteurs : industrie, services, associations... - et de taille, de grands groupes aux professions libérales en passant par les start up.

Intégrant toujours une valeur ajoutée de conseil, j'ai été amenée à accompagner de nombreux créateurs d'entreprise et de personnes en transition professionnelle, ce qui m'a fait évoluer vers une expertise spécifique : l'identité professionnelle, dans toutes ses composantes.

Je vous propose de découvrir une approche créative à travers une boîte à outils innovante pour explorer votre parcours et vos projets, et ainsi révéler votre identité professionnelle profonde.

Je suis praticienne narrative, formée en 2019 sous la supervision de Muriel Blouin chez Traversées Narratives. Je suis également certifiée en Journal Créatif® depuis 2023, en MBTI® et STRONG® depuis 2024, et j'ai suivi une formation en facilitation graphique en 2020.

# BILAN DE COMPÉTENCES

## PROGRAMME INDICATIF\*

Confirmation de l'engagement du bénéficiaire et planification des rendez-vous		
INVESTIGATION	Récit socio-biographique du parcours de vie Identification des croyances, valeurs, acquis, influençant les modes de fonctionnement et de décision	3 ateliers et entretiens répartis sur 8 heures
	Analyse du parcours de vie sociale, scolaire et professionnelle	
	Analyse des descriptions des postes occupés, des réussites et des échecs professionnels	
	Analyse des réalisations et/ou activités probantes	
	Identification des compétences mises en œuvre et des modes de fonctionnements	
	Identification des traits de personnalité et de leur influence dans les situations de travail et analyse des éventuels retours d'image recueillis auprès de collaborateurs, collègues, manager...	
	Questionnaire Types de personnalités MBTI®	Débriefing des résultats : 1h30
	Synthèse intermédiaire	1 entretien : 1 heure
ÉLABORATION DU OU DES PROJETS ET CONCLUSION	Questionnaire Intérêts professionnels STRONG®	Débriefing des résultats : 1h30
	Projections professionnelles Identification des pistes à vérifier	2 ateliers répartis sur 4 heures
	Plan d'actions pour réaliser les enquêtes métiers	Entretiens répartis sur 6 heures
	Exploration des formations potentielles	
	Identification des étapes et actions à mettre en œuvre pour les projets validés	
	Synthèse : finalisation	Entretien : 1 heure
	Point à 6 mois	Entretien : 1 heure

\*Le rythme est adapté en permanence en fonction des besoins et des disponibilités du bénéficiaire  
Des outils complémentaires peuvent être proposés

# BILAN DE COMPÉTENCES

## CADRE LÉGAL

La prestation de bilan de compétences est définie de façon précise par différents textes législatifs et réglementaires (articles L 6313-1 à 4 du Code du Travail, articles R.6313-4 à R.6313-8). Vous êtes également protégé par l'article 226-13 du Code pénal sur le secret professionnel.

### CONTENU DU BILAN

#### Article R6313-4

Le bilan de compétences (...) comprend, sous la conduite du prestataire effectuant ce bilan, les trois phases suivantes :

**1° Une phase préliminaire** qui a pour objet :

- a) D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- b) De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;

**2° Une phase d'investigation** permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives ;

**3° Une phase de conclusions** qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- a) De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- b) De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- c) De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

### POUR EN SAVOIR PLUS, SUR LE CADRE LÉGAL DU BILAN DE COMPÉTENCES :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>

